

Le Bulletin

Parmain - Jouy-le-Comte

Avril 2016 - N° 66



Le Mot du Maire p.3

Around du tapis vert p.4

- * Séance du 24 novembre 2015
- * Séance du 16 décembre 2015

Vie communale p.4 à 19

- Récital de piano M. Tomaszewski
- Voyage à Lens
- Conférence de M. Ruhlmann année 1915
- A la rencontre des Entrepreneurs Parminoïsi !
- Noël des enfants
- Noël des enfants de nos résidences sociales
- Naître à Parmain
- Les accueils de loisirs en vacances...
- Repas de l'Âge d'Or
- Colis de Noël
- Un ancien Parminoïsi à l'honneur
- Galette des rois à la fondation Chantepie-Mancier
- Théâtre du 30 janvier 2016
- La farandole des mots
- Fête des jeux en bois (février 2016)
- Le Relais d'Assistants Maternelles en images
- Que font nos enfants lors des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) ?
- Aménagement berges de l'Oise
- TRI-OR
- Bibliothèque

Du côté des écoles p.20

- Inscriptions scolaires 2016-2017
- PEP'C
- Ecole du Centre - Visite de la boulangerie

Du côté des associations p.21 à 26

- Association Rencontres Urbaines
- L'Harmonie de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts
- AREJ
- SIMVVO
- CPCLC
- Parmain Classic
- Soul Rebel Production
- STPE Champagne
- Aide alimentaire
- Leche League

Tribunes p.27

Prochainement... p.28 à 29

- Fête de la Ville 22 mai
- Fête des Voisins 27 mai
- Forum des associations 3 septembre
- Fête de l'environnement 10 et 11 septembre
- Kustom Festival Tatoo 17 et 18 septembre

Artisanat commerces p.29

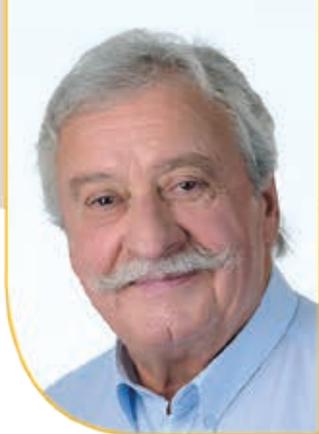
- Besoin de Parler
- Ostéopathe

- Permis de Construire, Déclarations Préalables p.30
- Naissances - Mariages - Décès p.31
- Agenda p.32



Sommair





Le Mot du Maire

Il est indéniable que depuis presque deux ans, l'attention d'une partie des élus se soit focalisée sur la réalisation de l'objectif triennal de construction de logements sociaux, venant à échéance le 31 décembre 2016. A la limite de l'obsessionnel pour ce qui me concerne, tant cela représente un enjeu important.

En effet, outre le respect de la loi SRU qui impose 25 % de logements sociaux par commune en 2025, il y a également l'aspect financier avec la surtaxe pour logements manquants dont le montant peut varier de 1 à 5 soit pour Parmain de 50 000 à 250 000 euros de pénalités. Il convient donc d'être particulièrement vigilant à la réussite de cet objectif, même si aujourd'hui, avec le projet des Coutures nous sommes confiants et devrions figurer dans la catégorie des bons élèves non carencés au 1er janvier 2017.

Malgré cette polarisation sur le sujet, les autres secteurs d'activité ne sont pas restés en panne et fonctionnent à plein régime en ce début d'année. C'est le cas pour les travaux de voirie, de sécurité, d'assainissement, de bâtiments communaux tant scolaires qu'administratifs, mais aussi d'espaces verts et d'entretien.

Les affaires scolaires avec la réforme des temps, les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) sont maintenant rodées et tournent à la satisfaction des parents. Les affaires culturelles avec les rendez-vous de printemps, salons, théâtre, expositions se succèdent et rencontrent un intérêt grandissant de la part des Parminois.

Les projets à courts termes feront l'objet, sur le 2ème trimestre, de flash infos spéciaux où figureront entre autres, « le cabinet médical regroupant médecins, kinésithérapeutes, infirmières et infirmiers, la circulation cycliste à Parmain, avec la piste cyclable nord-sud, la rénovation des équipements sportifs de plein air au stade Jacques Hunaut avec la piste de course, et terrain de foot synthétique ». Tous ces projets seront présentés aux Parminois lors de rendez-vous de quartier entre mai et septembre.

Alors, si certains avancent une soi-disant somnolence de l'équipe Majoritaire aux commandes, je pense que la somnolence n'est pas dans notre camp et que ces racontars n'ont pour but que de déstabiliser les élus communaux, aggravant l'impact négatif gouvernemental provoqué par taxations et surtaxations, impôts sur impôts ainsi que par les coupes drastiques de dotations et subventions de l'Etat (moins 260.000 euros de dotations globales de fonctionnement de 2013 à 2016).

Ordres, contre ordres, hésitations, décisions hâtives, annulations et reculades, tous ces attermoissements au sommet de l'Etat ne peuvent à terme que provoquer crainte et incertitude dans la population et inquiétude dans l'équipe Majoritaire de gestion de notre ville.

Mais notre force c'est aussi notre volonté et notre désir de bien faire et de réussir, cette force qui nous permet de continuer, d'avancer avec vous, dans l'intérêt de toutes et de tous, dans l'intérêt général.

Il faut, quelles que soient les situations et surtout les informations erronées, faire la part des choses, garder confiance et surtout, conserver un moral en acier... inoxydable.

Votre Maire,
Roland Guichard,
Président de la Communauté de Communes,
Chevalier de la Légion d'Honneur.



**BULLETIN PÉRIODIQUE
D'INFORMATION MUNICIPALE**

Avril 2016 - N°66

**Directeur de la publication :
Roland Guichard**

**Rédacteur en chef :
François Kisling**

**Assistante de Communication :
Sylviane Saumier**

**Toutes correspondances
à adresser :
Mairie de Parmain 95620**

**Commission
Information / Communication**

**Impression - Réalisation EFIC
Tél. : 03 44 59 31 81
www.impressions-oise.fr**

Séance du
24 Novembre 2015

AUTOUR

du tapis vert

Décision modificative n°2

Il est demandé à l'assemblée de modifier le budget prévisionnel de la section d'investissement et de la section de fonctionnement.

- Tarifs restauration scolaire et NAP
- Tarifs étude du soir
- Tarifs Accueils de loisirs
- Tarifs séjour ados – vacances de Toussaint
- Tarifs séjours ski – élémentaire et ados
- Demande de subvention auprès du Conseil départemental – sécurisation des abords de l'école du Centre rue du Maréchal Foch
- Avis sur le rapport relatif aux mutualisations de services
- Règles de composition du Conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des 3 Forêts
- Election d'un membre supplémentaire à la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des 3 Forêts
- Compétences de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des 3 Forêts – approbation de la révision
- Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des 3 Forêts – modification de la compétence sécurité
- Approbation des rapports annuels 2014 du SIAPIA, du SIAEP et du SIPIAP

commune	population légale au 01/01/15	nombre de sièges actuels (CCVO3F ou CCVOI)	nombre de sièges après extension		évolution
			total	pour 100 hab.	
Béthemont	429 hab	2	1	0,233	-1
Chauvry	306 hab	2	1	0,327	-1
L'Isle-Adam	11918 hab	9	12	0,101	+3
Mériel	4765 hab	6	5	0,105	-1
Méry	9320 hab	8	10	0,107	+2
Nerville	680 hab	2	1	0,147	-1
Parmain	5547 hab	5	6	0,108	+1
Presles	3701 hab	4	4	0,108	=
Villiers-Adam	830 hab	2	1	0,120	-1
Total	37 496 hab	40	41	0,109	+1

Séance du
16 Décembre 2015

- 1) Présentation de la programmation de réalisation de logements en application de la loi SRU modifiée par la loi Duflot
- 2) Cession de l'assiette foncière au lieu-dit « Les Coutures » à la Société Arcade

Le texte complet des délibérations du conseil municipal est consultable sur le site de la commune : <http://www.ville-parmain.fr>

RÉCITAL DE PIANO M. TOMASZEWSKI

Le 4 octobre 2015, les Parminoïses ont eu la joie d'assister à un récital de piano exécuté par M. Tomaszewski.

Pendant deux heures les notes de musique ont transporté les spectateurs dans un monde merveilleux.

A la fin de cette magnifique manifestation un pot de l'amitié attendait tous les participants.

Anne-Marie Lachaux,
Adjointe chargée des affaires culturelles





Vie communale

VOYAGE

à Lens

Le 10 octobre dernier, 55 personnes ont participé au voyage à Lens. A l'arrivée, chacun disposait d'une heure pour visiter la ville.

A midi tous les participants ont apprécié le repas de spécialités du Nord. L'après-midi était consacré à la visite du Louvre implanté sur un ancien site minier entre les terrils les plus hauts d'Europe et le stade Bollaert-Delelis. Trois guides nous attendaient pour un voyage de l'Antiquité aux Temps modernes en passant par le Moyen Âge.

Pendant le retour, nous avons pu observer sur le bord de la route les corons rénovés et les terrils. Une belle journée qui s'est achevée à 20 heures.

Anne-Marie Lachaux,
Adjointe chargée des affaires culturelles



CONFÉRENCE

de M. Ruhlmann année 1915

Le 31 octobre 2015, M. Ruhlmann a donné aux Parminois une conférence sur l'année 1915.

C'est avec admiration pour le travail de recherche fait par le conférencier que nous avons écouté tous les événements de cette année de guerre. C'est avec tristesse que nous avons appris les noms des Parminois morts pour la France en 1915.



Ce fut une conférence instructive et très intéressante. A la fin de la journée, les participants ont pris le pot de l'amitié tout en commentant les tragiques années de la Guerre 1914/1918.

Anne-Marie Lachaux,
Adjointe chargée des affaires culturelles

Vie communale



A LA RENCONTRE

des Entrepreneurs Parminois



A l'initiative de la Commission du Commerce et de l'Artisanat, le samedi 21 novembre 2015 s'est tenue une réunion, à laquelle a participé un peu plus d'une vingtaine d'entrepreneurs.

Une première partie a été consacrée à la fibre optique, son déploiement sur le Val d'Oise et plus particulièrement sur notre commune.

La deuxième partie a aussi été un moment d'information, chaque entrepreneur a pu se présenter et faire connaître son activité.

Les objectifs de ce type de réunion sont de mettre en avant les entrepreneurs de la commune, de les faire se rencontrer pour briser la solitude des travailleurs indépendants, enfin c'est l'occasion de mettre en avant l'entrepreneuriat.

Cette manifestation qui aura lieu une fois par an, est aussi un moment de rencontre avec les élus.

François-Régis Chatelier,
Conseiller municipal délégué au commerce et à l'artisanat

Noël des Enfants



Le mercredi 9 décembre, les enfants avaient rendez-vous avec le Père Noël à la salle Jean Sarment.

Après un très beau spectacle animé par Mickaël le magicien du parc Astérix, les enfants ont tous pris un goûter et récupéré un cadeau.



Ils ont ensuite pu se déhancher lors de la boum animée par Magic'Animations.

Le rendez-vous est déjà pris pour l'an prochain. Un grand merci à tous les bénévoles.

La commission des fêtes et cérémonies.

NOËL DES ENFANTS

DE NOS RÉSIDENCES SOCIALES



Le 10 décembre 2015, 17 petites filles et petits garçons venant des résidences « Les Glycines » et « Les Jonquilles » étaient conviés autour du sapin de Noël traditionnel.

La municipalité leur offrait des jouets (poupées, voitures et hélicoptères téléguidés, boîtes de Playmobil...) et un goûter régalaient les enfants et les parents.

Ce fut un très joli moment convivial.

Nicole Dodrelle,
Adjointe chargée des affaires sociales

NAÎTRE À PARMAIN

Nous sommes heureux d'annoncer la naissance de Diane Lorieux, 3,250 kg, née le 15 janvier 2016, à son domicile, rue du Général de Gaulle. Beaucoup de bonheur aux heureux parents !

Monsieur le maire et Madame Dodrelle, adjointe aux affaires sociales, félicitent les heureux parents et souhaitent le meilleur à toute la famille.



Depuis le 1^{er} Janvier 2016, la municipalité fête les bébés : un joli doudou est offert à chaque nouveau-né.

Nicole Dodrelle,
Adjointe chargée des affaires sociales



Activité manuelle

Durant les vacances d'octobre, le Club Ados a passé 5 jours à Center Parcs où le soleil a accompagné les ados pour les baignades et les jeux.

En février, comme chaque année, les accueils de loisirs organisent un séjour au Collet d'Allevard (Isère) qui a remporté un vif succès dès sa mise en place. 50 Parminoises de 6 à 16 ans ont pu profiter des joies de la neige en alternant cours de ski et jeux divers (balade en raquettes, fabrication d'igloo, luge...).

Les enfants qui ne sont pas partis ont préparé le carnaval de la ville sur le thème des pirates, pendant que les plus grands ont participé à un stage d'enquêteur « police scientifique ».

En avril, des stages multisports (escalade, accrobranche, golf...), scientifique (OVNI) seront proposés aux 6 - 11 ans tandis que les plus jeunes (maternels) pourront profiter d'un stage initiation « Arts du cirque » ou « Poney ».

Cet été, les enfants bénéficieront d'animations sur place (activités manuelles, sportives, de découverte...), et des semaines à thèmes :

« Vacances à la mer » à Courseulles-sur-mer du 9 au 16 juillet.

« Vacances nature » à Mandres-les-Roses du 25 au 29 juillet.

(Sous réserve d'un nombre de participants suffisant).

Vive les vacances aux accueils de loisirs !!!



Jeux d'eau



Séjour à Center Parcs

REPAS d'Âge d'Or



Madame Madeleine Rafignon, doyenne du repas.



Monsieur Gérard Tausin, doyen du repas.



Madame Andrée Vespierre et Monsieur Georges Jacq, doyen et doyenne de la maison de retraite « le Quai des Brumes ».

Vie communale



Le dimanche 29 novembre 2015, 250 personnes ont été invitées par la municipalité à une belle journée de fête à la salle Jean Sarment. Le thème du spectacle était le Brésil et la compagnie « Coco Bambou » les a enchantées tout au long du repas. L'orchestre « Double Jeu » les a fait danser et virevolter jusqu'à la fin de l'après-midi.



Menu

Soupe Champenoise

Panaché terre et mer avec foie gras et saumon fumé

Pain aux noix

Queue de lotte à l'armoricaine

*Pause fraîcheur ananas rhum doré
Suprême de pintade en farce
de foie gras et marrons*

*Risotto de cépes et mirepoix de légumes
Poêlée ardéchoise aux marrons et pleurotes*

*Bleu et sa poire caramélisée et sa douceur
du jardin au vinaigre balsamique
Pêche melba nappée de son coulis de fruits rouges.*

COLIS DE NOËL

Âge d'Or

Afin de fêter Noël autour d'un bon repas, la municipalité offre comme chaque année, à nos aînés de plus de 65 ans, (pour ceux qui ne participent pas au Repas de l'Âge d'Or) un colis gourmand composé de divers produits du terroir (cette année la Dordogne a été choisie). 125 colis pour les couples et 90 colis individuels ont été distribués.

Nicole Dodrelle,
Adjointe chargée des affaires sociales



Jean-Claude Chopin, ancien maire-adjoint, bien connu à Parmain, et dans le Val d'Oise, a dirigé de nombreuses chorales. Il vient d'être honoré de la « médaille des Arts », remise pour ses nombreuses années au service de la musique et du chant.

Le 23 janvier 2016, la « médaille des Arts » lui a été remise sous « l'Arc de Triomphe ». Cérémonie émouvante à laquelle assistait sa famille, un grand nombre d'amis, des élus, des porte-drapeaux de la section des anciens combattants de l'Isle-Adam – Parmain, une chorale, et quelques musiciens.

Il a dédié cette cérémonie à Nicole son épouse, *“sans elle, tout ce qui a été réalisé n'aurait pu l'être !”* a-t-il ajouté.

Durant cette cérémonie, avec dépôt de gerbes, c'est devant ses deux dernières petites-filles, qu'il a dirigé la chorale « Exavocem » interprétant un chant polyphonique breton.



Ce n'est pas sa première médaille. En juillet 2015, le Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative lui remettait la médaille d'Or. En 2011, il reçut la médaille d'honneur des Sociétés musicales chorales, du Ministère de la Culture.

Jean-Claude a été membre du Mouvement International « A Cœur Joie » jusqu'à ce jour et Maître de chœur de 1953 à 2004.

En mars 2004, fut célébré son jubilé salle Jean Sarment : cette fête rassembla 120 choristes, un orchestre de dix-sept professeurs de musique du conservatoire de Vigny, et un public de 480 personnes, dont les représentants de Grands Maîtres de chœurs français.

Jean-Claude a créé onze chorales, il a fait venir dans le Val d'Oise 21 chorales étrangères, russes, américaines, hawaïennes, australiennes, allemandes, camerounaises etc... Un de ses meilleurs souvenirs est d'avoir dirigé le célèbre « Chœur de l'Oural » d'Ekaterinbourg en Russie.

Il a dirigé pendant de nombreuses années les chorales « Chante Parmain » de Parmain, « Cantoria » de Saint-Leu-la-Forêt, et « Kantella » de Méry-sur-Oise.

Merci Jean-Claude !

François-Régis Chatelier,
Conseiller municipal



GALETTE DES ROIS

À LA FONDATION CHANTEPIE-MANCIER



*Nicole Dodrelle et Elodie Thabourey,
Adjointes aux affaires sociales,*

Comme chaque année, les mairies de Parmain et l'Isle-Adam ont offert des cadeaux pour agrémenter la vie quotidienne des résidents : une tablette tactile, des ustensiles de cuisine, une balance de ménage, un livre de recettes et des CDs.
Puis nos aînés ont partagé les galettes des rois et ont bu une coupe de champagne.

Nicole Dodrelle,
Adjointe chargée des affaires sociales

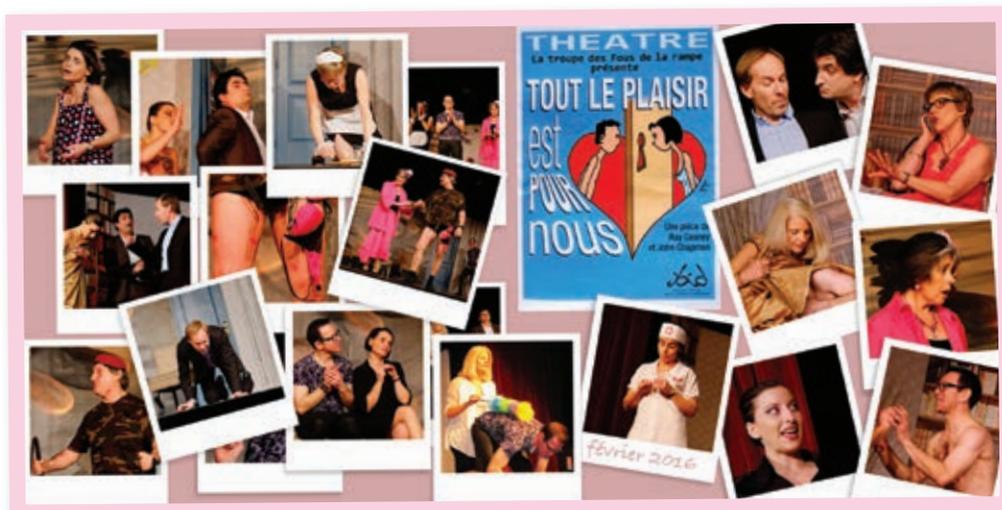
Le 30 janvier la compagnie des Fous de la Rampe a joué la pièce « Tout le plaisir est pour nous » de Ray Cooney et John Chapman.

THÉÂTRE DU

30 JANVIER 2016

Plus de 150 personnes ont assisté à la représentation, les fous rires ont fusé dans la salle et chaque spectateur est reparti content de la soirée. Merci à la troupe des Fous de la Rampe et à l'année prochaine pour une nouvelle pièce de théâtre.

Anne-Marie Lachaux,
Adjointe chargée des affaires culturelles



Vie communale



LA FARANDOLE DES MOTS

Ce n'était pas la dictée de Pivot en ce samedi 13 février à Parmain, mais la farandole des mots. Ce ne sont pas moins de 32 adultes et de 37 enfants et adolescents qui ont planché sur des textes de Colette et autres ...

Après une attente insoutenable, les lauréats ont été récompensés à la hauteur de leurs efforts : bons d'achat, livres suivi d'une sympathique collation.

Merci à tous pour cette participation 2016 et nous vous espérons encore plus nombreux en 2017.

Voici les trois premiers lauréats de chaque catégorie :

- CM1, CM2 et 6^{ème} : Nino Da Silva, Louis Scardia, Mathis Raffy.

- 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} : Loïc Laisney, Alice Mouchet-Cadet, Manon Seulin-Letocart.

- Adultes : Sandrine Letocart, Catherine Postal, Pierre Stern.

Dominique Mourget,
Conseillère municipale



Adultes



5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}

Si vous souhaitez vous entraîner, voici le texte de la dictée « adultes » de cette année :

D'aire en aire, les candidats mi-figue mi-raisin « des championnats du Cameroun d'orthographe » se sont succédé. Naturellement, les cracks prétendent à la victoire finale alors que les mots fusent tels des couperets. Quand on sait que la langue française s'est enrichie au fil des siècles d'expressions et de mot hindis et autres, on devine que les candidats, pleins d'allant, mettent les bouchées doubles. L'arrière-train vissé sur des chaises bigarrées, ils rivalisent d'adresse en lançant des œillades dans tous les sens. Quelques-uns gardent par-dévers eux leurs copies. Aussitôt qu'ils reçoivent des prix le public, baba, applaudit à tout rompre et remet des ramies au premier. Quoi qu'il en soit, si tant est que les sponsors sont sur la dèche, ils s'acquittent néanmoins du droit d'accises. De ce fait, les émoullients finnois arrivent à bon port et les arrhes sont distribuées sans lettre de jussion. Sur ces entrefaites, arriva un jour un héraut qui n'eut pas l'heur de plaire à l'auditoire, il criait d'une voix d'airain à qui voulait l'entendre que des membres de l'assistance avaient des accointances avec des bahreïnins trafiquants de haschich. Cette méprise aboutit à un quiproquo inoubliable, malgré cet esclandre, les officiels exhortèrent l'auditoire à reprendre son calme.

Le texte de la dictée « ados » :

Extrait du Blé en herbe de Colette

« Par le plus beau matin d'août, Phil et Vinca décidèrent d'abandonner la table familiale et d'emporter, dans une anse à leur taille, leur déjeuner, leurs maillots de bain, et Lisette. Les années précédentes, ils avaient déjeuné seuls, en explorant, dans les creux de falaise ; plaisir usé, plaisir gâté maintenant par l'inquiétude et le scrupule. » (5^{ème})
« Mais le plus beau matin rajeunissait jusqu'à ces enfants égarés et qui se tournaient parfois, plaintivement, vers la porte invisible où ils étaient sortis de leur enfance. » (4^{ème})
« Vinca fermait la marche, ficelée de sweater bleu et de culottes blanches, chargée de paniers comme un âne d'Afrique. » (3^{ème})

ADULTES, ADOS, ENFANTS...
ENTRAÎNEZ-VOUS ET RENDEZ-VOUS EN 2017



CMI, CM2 et 6^{ème}

Et le texte de la dictée « enfants » :

Les vraies sorcières

Dans les contes, les sorcières portent toujours des chapeaux ridicules et volent sur les balais. Mais nous allons vous parler des vraies sorcières.

Une vraie sorcière déteste les enfants. Elle passe son temps à comploter contre les enfants qui se trouvent sur son chemin. Elle a toujours des projets terribles. Une vraie sorcière éprouve toujours le même plaisir à passer un enfant à la moulinette qu'on a du plaisir à manger des fraises à la crème. Une sorcière traque un enfant comme un chasseur traque un petit oiseau. Elle fonce sur sa victime comme un faucon. Mais une sorcière ne va jamais en prison ! Elle a de la magie au bout des doigts et le diable dans la tête. Heureusement, il n'y a plus beaucoup de sorcières de nos jours.

D'après Roald DAHL, Sacrées sorcières



Remise des récompenses

Vie

communale

FÊTE DES JEUX EN BOIS



Comme chaque année, la Fête des jeux en bois, organisée par l'Intercommunalité, a eu lieu au gymnase Amélie Mauresmo à l'Isle-Adam les 4, 5 et 6 février.

Si le samedi la Fête est ouverte au public, les jeudi et vendredi, elle est réservée aux enfants des écoles élémentaires de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des 3 Forêts dont fait partie Parmain.



Ce sont presque 1 500 enfants qui ont pu bénéficier de ces jeux et parmi eux, 230 enfants de l'école Maurice Genevoix, 67 de l'école du Centre et 57 de l'école de Jouy-le-Comte. Emmenés en car depuis leur école soit le jeudi soit le vendredi, ils sont restés une heure sur place, encadrés par des animateurs et leurs enseignants pour profiter des jeux anciens ou modernes mais tous en bois.

De l'avis général, un « chouette » moment.

Dominique Mourget, Conseillère municipale,
commission des Affaires Scolaires



Mardi Gras



Galette des Rois
avec Gaëlle, animatrice



LE RELAIS

d'Assistants Maternelles (R.A.M.) en images

Différents ateliers :



Travaux manuels

Atelier Cuisine



Atelier art graphique



Atelier motricité



Atelier jardinage

Mais aussi :



Spectacle de Noël du 11 décembre 2015



enfants lors des nouvelles activités Périscolaires (NAP) ?

Un aperçu des activités proposées depuis la rentrée 2015/2016 :



Jeux d'opposition



Couture



Visite de la caserne des Pompiers





Piscine



Chorale



Atelier pâte à modeler



Atelier créatif



Ecriture d'un livre de recettes



...Sans oublier, les ateliers d'écriture, de peinture, de sports, de travaux créatifs et la préparation d'une comédie musicale (en partenariat avec les enseignants de l'école du Centre).

Véronique Emard
Coordinatrice des accueils de loisirs

Sylvie Aubert-Druel,
Adjointe chargée des affaires scolaires

Vie communale



AMÉNAGEMENT

DES BERGES DE L'OISE



A la suite de différents affaissements de berges, le syndicat mixte des berges de l'Oise et la commune de Parmain sont intervenus au 17 chemin de Halage. Un cheminement devenu dangereux au vu du dénivelé.

Pour la bonne réalisation des travaux, le syndicat a réalisé les études nécessaires. La commune et le syndicat ont financé à parts égales la restauration de la berge.

Les deux collectivités ont travaillé sur le projet afin de restaurer la continuité piétonne en respectant les nouvelles normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Les travaux ont duré deux semaines.

Dès le printemps, de nombreuses espèces végétales viendront garnir cet aménagement.

N'hésitez pas à venir les découvrir.



Les B.R.S (Bio-Réacteur Stabilisateur)



Le bouchon de déchets

MAUVAIS TRI : ARRÊT DE L'USINE !

Vous vous rappelons que les ordures ménagères collectées devant votre habitation sont acheminées sur le site de Champagne-sur-Oise. L'usine de traitement des ordures ménagères est une usine de compostage.

Le syndicat TRI-OR est fréquemment confronté à des bouchons au cours du processus de traitement. En effet, certains déchets s'étendent dans les B.R.S (gros cylindres verts) et s'enroulent autour des sacs poubelles, générant des bouchons à la sortie. Ces incidents sont problématiques car ils entraînent l'arrêt des installations et peuvent provoquer des dégradations du matériel.

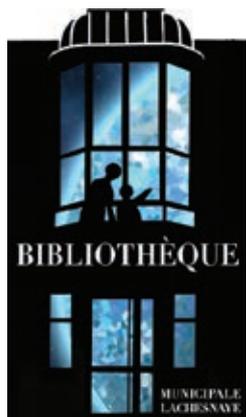
Les déchets responsables sont les suivants :

- Les bâches plastiques.
- Les textiles.
- Les câbles.
- Les bandes de cassettes-vidéos.
- Les ficelles.

Tous ces déchets sont à présenter pour le ramassage des encombrants ou à apporter en déchetterie.

Mieux encore, les textiles sont par contre à déposer dans les bornes à vêtements présentes sur la plupart des communes TRI-OR. Cf (voir sur le site de la ville rubrique "Environnement").

BIBLIOTHÈQUE



Bibliothèque Municipale Lachesnaye
12 rue Guichard - 95620 PARMAIN
01 34 08 95 92
bibliotheque@ville-parmain.fr

EN DIRECT DE LA
BIBLIOTHÈQUE
LACHESNAYE

NOUVEAUTÉS toutapprendre.com

En 2016, la plate-forme en ligne vous propose de nouvelles et multiples ressources pour vous former à domicile :

Tout le programme scolaire (soutien) du CP à la terminale, CAP, BEP, BAC PRO : cours, exercices, vidéos interactives, contrôles corrigés, fiches de synthèse..., en mathématiques, sciences, français, histoire des Arts, histoire, géographie, éducation civique, SVT, technologie, physique-chimie, anglais (LV1 / LV2), espagnol, allemand...

toutapprendre.com c'est également un large bouquet d'apprentissage de langues étrangères : Allemand, Anglais, Brésilien, Chinois Mandarin, Espagnol, Danois, Grec, Italien, Polonais, Portugais, Russe, Suédois... et des tests de niveau, de l'Afrikaans au Yoruba en passant par le Farsi, l'Hindi, le Lituanien, le Thaï et le Vietnamien.

C'EST AUSSI 144 MODULES DE COURS BUREAUTIQUE ET INFORMATIQUE, TELS :

- Les fondamentaux et techniques avancées des bases de données Access et FileMaker Pro
- 3 modules d'initiation à l'informatique
- Internet : notions de base, options avancées, recherches, et protéger son PC
- Messagerie électronique : gestion de mails, agenda et contacts sur Lotus Notes 8,5 OneNote et Outlook.
- OpenOffice : Calc 2.0 ; Impress 2.0 ; Writer 2.0
- Word
- PowerPoint et Keynote, l'art de présenter ses slides, Adode Reader XI
- Les systèmes d'exploitation : Windows de XP à Win.10 ; Mac de OS X à Mac OS X Lion
- Excel : fondamentaux, techniques avancées et astuces, programmation VBA

Vie communale

- Numbers (Apple)
- SharePoint 2013

Pour accéder à toutapprendre.com, il faut :

- être inscrit(e) à la bibliothèque,
- se connecter via le site de la bibliothèque <http://parmain.opac3d.fr> avec votre n° de carte d'adhérent et un mot de passe.

Et toujours, à destination de nos adhérents !

NOS ATELIERS :

- Écriture, atelier mensuel
- Bande Dessinée, atelier bimensuel
- Fabrication de marionnettes, atelier hebdomadaire et écriture d'un spectacle dont la représentation aura lieu en juin 2016.



Parrainez amis, voisins...
et bénéficiez d'une année
d'adhésion gratuite
(identique à votre abonnement actuel)

Plus d'infos : <http://parmain.opac3d.fr>

Sylvie Larangeira,
Conseillère municipale déléguée
à la Bibliothèque et au Salon du Livre

Du côté des Ecoles



INSCRIPTIONS

Scolaires 2016/2017

Les inscriptions dans les écoles maternelles et élémentaires de Parmain doivent être effectuées en mairie, par l'un des parents muni des trois pièces justificatives suivantes :

- livret de famille,
- justificatif de domicile,
- carnet de santé de l'enfant.

LES INSCRIPTIONS AURONT LIEU DU
LUNDI 4 AVRIL AU SAMEDI 23 AVRIL 2016.

Pour tous renseignements complémentaires : www.ville-parmain.fr

Service scolaire : Anne-Marie Cavailles, 01 34 08 95 85.

Courriel : amcavailles@ville-parmain.fr



PARENTS D'ÉLÈVES

de Parmain Ecole du Centre (PEP'C)

Victime de son succès, la vente de gâteaux continuera cette année avec un thème différent à chaque fois.

Une fois par mois, les enfants d'une classe apporteront des gâteaux et/ou des boissons. Tous les enfants de l'école pourront ensuite partager leur goûter avec leurs amis et leurs parents à partir de 16 h 20 dans la cour des élémentaires ou le préau des maternelles en fonction de la météo.

Le goûter sera vendu 1€ la part de gâteau + une boisson.

Planning prévisionnel des ventes Date	Classe	Thème
Lundi 9 mai 2016	PS / GS	l'Arrivée de l'été

VISITE DE LA BOULANGERIE

par les élèves de l'école du Centre



Lors de la Semaine du Pain, la boulangerie de Parmain a accueilli les élèves de la petite section au CE1. Les enfants ont découvert le métier de boulanger ainsi que quelques secrets de fabrication des différents pains, et ont mis la main à la pâte en fabriquant eux-mêmes de petites baguettes des Prés.

Tous nos remerciements à Carl et Marie pour leur accueil chaleureux.

Les élèves de l'école du Centre et Cécile Fouyé, directrice

ASSOCIATION RENCONTRES URBAINES



Riche de l'expérience des membres du collectif, l'association propose donc aux enfants et aux adolescents de participer à des ateliers artistiques pédagogiques puisant leur inspiration

dans les diverses disciplines du HIP-HOP. Cette sensibilisation aux grandes lignes du mouvement HIP-HOP permettra de stimuler l'inspiration et l'imagination des participants.

Cette association a pour but de :

- Promouvoir la culture HIP-HOP auprès d'un jeune public.
- Faire participer les jeunes au développement et à l'avenir de cette culture.
- Aider à l'enrichissement personnel et à l'ouverture à autrui par le biais d'ateliers, de rencontres avec des professionnels de la culture et l'organisation d'évènements culturels.
- Pratique sportive du basket-ball.

Dans ce but et pour l'année 2016, l'association souhaite mettre en place un atelier d'écriture RAP.

L'objectif :

- Développer la créativité des participants, leur sens de l'écoute et du partage.
- Redécouverte des « mots » et de la langue française par une approche originale.
- Faire découvrir aux participants le monde professionnel (studio, tournage clip ...).

Pour tous renseignements et inscriptions contactez-nous au 06 68 43 17 17

ou par mail à rencontres.urbaines@gmail.com

Du côté des Associations

L'HARMONIE DE LA VALLÉE DE L'OISE ET DES 3 FORÊTS



L'Harmonie de la Vallée de l'Oise et des 3 Forêts est toujours très active en terme de concerts, animations et activités diverses, et elle vous le fait savoir !

- Le 24 janvier a eu lieu à l'église Saint-Martin de l'Isle-Adam un concert en partenariat avec l'Ensemble Choral de l'Isle-Adam. Ce fut un vrai succès et malgré le froid ambiant, l'église était pleine !

- Le 14 février, a eu lieu notre concert annuel à la Maison de l'Isle-Adam, « Voyage musical à travers les siècles » en association avec la troupe de théâtre « Tête

de l'Art ». Cet évènement nous a permis de fêter nos dix ans. Prochainement :

- Samedi 16 avril, animation dans le cadre de la journée organisée par l'association « Autisme Espoir vers l'Ecole », à L'Isle-Adam.

Enfin et toujours un « appel » :

L'HARMONIE DE LA VALLEE DE L'OISE ET DES 3 FORÊTS

Musiciens débutants ou confirmés, vous recherchez un groupe sympa et dynamique, venez donc nous rejoindre...

Répétitions le mardi de 20 h à 22 h

dans l'enceinte de l'école Camus - 7, rue Chantepie Mancier à l'Isle-Adam

Contact : Stéphane Jest - Tél. 06 15 07 45 06



Du côté des Associations

AREJ

Revenons vers 2015 et notre exposition annuelle d'octobre sur le thème « balade en Vexin » en l'honneur des 20 ans du Parc Naturel Régional du Vexin Français auquel Parmain appartient.

Du 2 au 11 octobre, 28 artistes ou peintres amateurs, réunis autour de Vincent Couppey, notre invité d'honneur, ont exposé pas moins de 93 œuvres, tableaux ou sculptures.

L'exposition a débuté par un vernissage le samedi 3 octobre. Un beau soleil de fin d'après-midi a réchauffé nos invités qui, avant de visiter l'exposition, se sont d'abord régalez les oreilles avec le groupe de Jazz QIJ qui a assuré l'animation musicale de l'évènement. Ce moment musical « jazzy » a été très apprécié de tous.



Le groupe QIJ



Le vernissage

Environ 500 personnes ont visité l'exposition ainsi que cinq classes de l'école du Centre qui ont profité d'une ouverture spéciale à leur intention en présence de Vincent Couppey et d'Annick Bourgeais, invitée d'honneur 2012. Les enfants ont ensuite travaillé sur ce qu'ils avaient vu.



Visite de l'école du Centre



Visite de l'école du Centre

Vincent Couppey a réalisé deux petites toiles d'après des dessins des enfants ; ces toiles ont été offertes à l'école du Centre le 8 janvier par le président de l'association, Christian Mourget.



Remise des tableaux école du Centre

En fin d'exposition, nous avons procédé au dépouillement du Prix du Public 2015. Sont arrivés ex aequo, Vincent Couppey pour « l'église de Jouy-le-Comte » et Eliane Desther pour « les meules ».



Prix du Public 2015 ex aequo



Prix du Public à Eliane Desther



Prix du Public 2015 ex aequo
Église de Jouy-le-Comte par
Vincent Couppey



Prix du Public à Vincent
Couppey

A l'occasion de l'exposition, nous avons fait réaliser des timbres à partir de deux tableaux de Vincent COUPPEY représentant l'église de Jouy-le-Comte. Ils sont en vente auprès de l'association (de 9 à 13 € selon le modèle, 4 ou 10 timbres).

Notre prochaine exposition aura lieu du 7 au 16 octobre 2016 sur le thème « l'eau dans tous ses états ».

Avant cela, nous proposerons un concert le samedi 18 juin à 20 heures à l'église Saint Denis de Jouy-le-Comte: l'Ensemble Vocal Bergamasque, sous la direction de Marine Fribourg, proposera un programme a capella de musique nordique. Réservation auprès de l'association : 13 € en prévente, 15 € le soir du concert.

Dates des prochaines ouvertures à la visite :

1er mai 2016

5 juin 2016 de 15 heures à 18 heures

En dehors de ces dates, il est possible de visiter l'église sur rendez-vous en s'adressant au siège de l'association.

Rappel : notre livre sur l'église Saint Denis de Jouy-le-Comte est toujours en vente au prix de 20 € au siège de l'association et lors de nos manifestations. Vous le trouverez également en vente à l'OTOS, rez-de-chaussée de la mairie de Parmain.

A la vente également, des timbres représentant les vitraux de Michel Guevel et des tableaux de Vincent Couppey (de 8,50 € à 13 € la planche selon modèle).

Vous pouvez adhérer à l'association (cotisation à partir de 15 €) également en vous adressant au siège de l'association.

Notre site Internet est régulièrement mis à jour : <http://arej.fr>

Contact : Christian Mourget, 24 rue du Moulin 95620 PARMAIN

Tél. : 01 34 73 09 39 // 06 10 52 93 32 arej2@wanadoo.fr

Du côté des Associations

SIMVVO



Dédié à l'apprentissage de la musique, de l'art dramatique et de la danse, le Conservatoire du Vexin, présent sur la commune de Parmain, participe d'un aménagement du territoire facilitant l'accès

à la culture, à travers l'enseignement artistique spécialisé de la musique et des actions relevant de l'éducation artistique et culturelle par l'éveil et la sensibilisation en milieux scolaires et périscolaires.

L'antenne de Parmain, située allée des Peupliers, propose aux élèves musiciens de se former aux disciplines suivantes : éveil musical, formation musicale, découverte instrumentale, clarinette, flûte à bec, flûte traversière, saxophone, violon, violoncelle, piano, guitare, ensemble de flûtes, ensemble de guitares.

Des manifestations sont organisées tout au long de l'année. Parmi les événements à venir, un concert des élèves aura lieu le vendredi 24 juin à 19 h dans le hall d'accueil du conservatoire avant la fête du conservatoire, le mercredi 29 juin à 19 h, un moment où les élèves et les professeurs accueilleront les spectateurs afin de clore l'année sur une note de convivialité. Entrée libre et ouverte à tous.

Pour tout renseignement, contacter le secrétariat du Conservatoire du Vexin :

Jacqueline Maigret - Présidente / Florent Monfort - Directeur

2 boulevard Gambetta

95 640 Marines

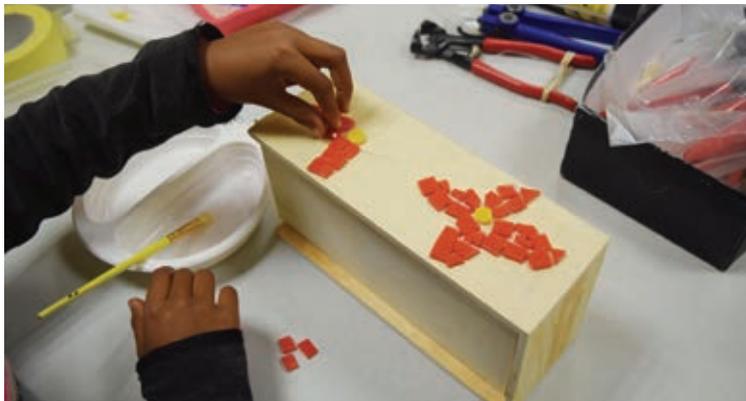
Tél : 01 30 39 20 65

www.simvvo.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat : du lundi au jeudi : de 9 h à 12 h - de 14 h à 18 h. Vendredi : de 9 h à 12 h.

Du côté des Associations

CPCLC



Atelier mosaïque



Baby Gym

Nous voilà à mi-exercice (2015 - 2016) et nous avons le plaisir de vous annoncer qu'au 31 janvier nous avons 680 adhérents (100 de plus qu'à la fin juin 2015).

Toutefois, pour ceux qui le souhaiteraient nous avons encore quelques places dans certaines activités. Pour cela vous pouvez nous contacter par téléphone au 01 34 69 60 14, par mail cpclc@wanadoo.fr et bientôt sur notre site internet www.cpclc.fr qui va être complètement "relooké".

Nous pensons déjà à la rentrée de septembre et allons essayer de développer des activités culturelles : expression théâtrale, atelier peinture, sorties, etc...

Nous restons donc à votre écoute si vous avez des souhaits et des idées.

Nos prochaines manifestations :

- Portes ouvertes expression théâtrale : samedi 16 avril de 14 h 30 à 16 h 30.
- Fête du CPCLC le 25 juin à 20 h salle Jean Sarment.
- Tournoi de badminton : date à définir, contacter le CPCLC.

Sylvie Aubert-Druel
Présidente



Tennis junior

Danse orientale



PARMAIN CLASSIC

Du côté des Associations



Chaque mois, le 4^{ème} dimanche, les passionnés de voitures anciennes se réunissent au Château Conti à l'invitation de l'association Parmain Classic.

Venez voir des véhicules aussi différents que des « populaires » telles 4CV ou Aronde, des voitures de sport haut de gamme récentes, ou des ancêtres centenaires tels que Ford T, Grégoire....

Sortie de son époque, l'automobile perd son objet d'utilité ou de statut social, pour ne plus conserver que l'évocation de l'époque, de l'histoire, des personnages, des victoires en course, etc... auxquels elle est associée.

Souvent, elle est liée à une histoire personnelle (« Mon père l'a achetée neuve », ou « Elle était abandonnée dans une grange », « J'ai mis douze ans à la restaurer entièrement », ou bien « J'en ai toujours rêvé adolescent »).

Venez parler avec ces passionnés. Ils seront ravis de vous emmener faire un tour dans leur machine à remonter le temps.

Les prochains rendez-vous du Château Conti auront lieu le 24 avril et le 22 mai.

Au cours de l'année, l'association Parmain Classic organise pour ses adhérents plusieurs balades en voitures anciennes, moyen idéal pour aller à la découverte du patrimoine historique et culturel exceptionnel de notre région.

Le 19 juin aura lieu le XII^{ème} Rallye Parmain Classic, qui sera, cette année encore, une belle fête partagée avec le public.

Vous pourrez venir voir les voitures exposées devant la mairie de Parmain et vous faire offrir des balades dans la voiture ancienne de votre choix.

Francis Thibaud

NOUVEAU À PARMAIN

Association Soul Rebel Production

Objet de l'association : organisation d'événements culturels, production, diffusion et promotion d'œuvres et d'artistes.

Siège de l'association : 49 rue de Ronquerolles à Parmain.

Association STPE Champagne

Objet de l'association : la pratique du tennis en loisirs ou en compétition, promotion du tennis.

Siège de l'association : 51 bis rue du Maréchal Foch à Parmain.

Du côté des Associations

AIDE ALIMENTAIRE

COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE FIN NOVEMBRE 2015 AU BÉNÉFICE DE L'AIDE ALIMENTAIRE DE L'ISLE-ADAM – PARMAIN / SECOURS CATHOLIQUE.



Banque Alimentaire
de Paris et d'Île de France

La Collecte annuelle de la Banque Alimentaire, dans les magasins Leclerc et Casino à L'Isle-Adam, ainsi que DIA à Parmain, comme la collecte effectuée chez Carrefour par le Lion's Club local ont

permis de regarnir nos étagères dans notre local au Centre Associatif Françoise Bonn.

6 300 kg de nourriture (-8% par rapport à 2014) qui vont permettre d'aider les familles les plus démunies de L'Isle-Adam et de Parmain durant l'année à venir. La collecte de l'année dernière a permis d'aider plus de 100 familles de nos deux communes, (plus de 260 personnes) avec 780 colis. Ces familles nous sont adressées par les Services Sociaux, après examen de leur dossier.

La plupart des familles sont aidées sur quelques mois, plusieurs autres une ou deux fois dans l'année.

Nous remercions chaleureusement les donateurs ainsi que les bénévoles qui ont bien voulu nous aider pour collecter dans les magasins, pour le transport des dons vers notre local, ou pour le rangement.

Un grand merci chaleureux aussi au Lion's Club de L'Isle-Adam pour le don de leur collecte.

Nous profitons de cette occasion pour remercier les boulangers de L'Isle-Adam et de Parmain pour le don de leur pain invendu tout au long de l'année !

L'Equipe de l'Aide Alimentaire
de L'Isle-Adam Parmain – Secours Catholique

LECHE LEAGUE



Le groupe de La Leche League « Vexin Allaitement » vous accueille pour :

- Echanger avec d'autres mamans qui allaitent.
- Voir d'autres femmes allaiter et mater leur enfants.
- Rencontrer des animatrices compétentes et formées, mères

bénévoles.

- Emprunter des livres à notre bibliothèque.

Tous les parents et futurs parents intéressés par la relation mère/enfant à travers l'allaitement sont invités aux réunions, ainsi que les bébés et jeunes enfants.

Prochaines réunions les **23 avril, 21 mai et 18 juin, de 10 h à 12 h**, au 10 rue Guichard à Parmain (juste au-dessus de la mairie, sous la bibliothèque)

Pour obtenir des informations et/ou résoudre des problèmes d'allaitement, contacter l'animatrice : Sophie Bourriaud, sophie_bourriaud@hotmail.com

La Leche League International est présente dans 70 pays. Elle est reconnue comme autorité internationale en matière d'allaitement (statut de conseiller auprès des Nations Unies notamment) et comme Organisation Non Gouvernementale (ONG) auprès de l'OMS et de l'UNICEF.

Vous pouvez nous aider en devenant membre de LLL (cotisation de 25 € par an).

Un nouveau souffle pour Parmain et Jouy-le-Comte

Le blues du conseiller municipal de l'opposition

Chères Parminoises, Chers Parminois,

Deux ans, deux ans déjà ! Et oui, cela fait deux ans que 905 parminoises(es) nous ont élus. Passée l'angoissante certitude du temps qui passe, il faut bien se demander, ce que nous, élus de l'opposition, faisons ce mandat. Ce n'est pas un bilan, c'est bien trop tôt, mais plutôt un état des lieux...

Quels outils à notre disposition ? Pas de panique, l'énumération est rapide. Nous avons les conseils municipaux, les commissions, les organes intercommunaux et cette tribune.

Durant les **conseils municipaux**, on nous propose de délibérer sur des sujets qui ont été préparés (ou censés l'être) par les diverses commissions, mais aussi des textes qui émanent des institutions de notre République, ainsi que des propositions de l'exécutif. Dans les faits, comment cela se passe-t-il ?

Le maire fait lecture des points de l'ordre du jour, nous présente brièvement les délibérations déjà élaborées, demande s'il y a des questions, tout en espérant secrètement que les conseillers auront le bon sens de ne pas en poser. Et oui, quasi exclusivement, ce sont les élus de l'opposition qui interpellent. Serions-nous plus sots que les autres ?

Vient ensuite le temps du vote (au plus 5 votes contre), puis celui des comptes-rendus. Nos interrogations et arguments ne sont jamais retranscrits, trouvent rarement des réponses. Ils sont renvoyés aux commissions.

L'élu d'opposition serait-il donc indigne, borné et toujours dans la négation ? Bien sûr que non (euh...), c'est juste que le conseil municipal n'est pas une assemblée délibérante mais une chambre d'enregistrement. Aux débats, il est préféré le silence.

Les commissions auxquelles nous participons, doivent permettre de préparer les conseils municipaux, de faire émerger de nouveaux projets et pas se contenter d'arrêter le prix du repas à la cantine ou d'entériner le lieu de la prochaine colonie de vacances. Prenons l'exemple de la commission des affaires sociales.

Avec ce libellé on s'attend à participer à une commission qui s'occupe des plus fragiles d'entre nous, pour bien exercer notre devoir de solidarité. Rien de tout cela, cette commission s'occupe surtout des vacances des scolaires, organise les colonies de vacances, si l'on en croit les comptes-rendus.

De notre point de vue, ces instances manquent d'ambition. On constate que dans la majorité des cas on ne gère que les affaires courantes ou le strict minimum. Point de feuille de route, de projets à moyen ou long terme. Et lorsque l'on a l'audace de proposer, d'émettre des souhaits, il est renvoyé au conseil municipal. Etonnant, au conseil municipal, il est renvoyé aux commissions... Tout serait-il mis en œuvre pour que le conseiller municipal d'opposition y perde son latin ?

Quant aux **organismes intercommunaux**, secret défense ! Jamais un compte-rendu, ni une information, à l'exception de la communauté de commune, ou du SAPIA SIEAP, du SEPIAP, du Tri Or qui nous communiquent leur rapport annuel.

Heureusement, il nous reste cette tribune. Mais est-ce réellement un espace de liberté d'expression que l'on nous consent ? En fait, c'est un droit, rien de plus, rien de moins...

A noter tout de même que notre expression est communiquée avant publication au bulletin municipal, ce qui laisse tout loisir au maire de répliquer. L'inverse n'est pas vrai !

Alors oui, nous, conseillers municipaux d'opposition avons le blues, avant tout parce que nous constatons que nous n'avons pas les moyens de nos ambitions...

Le temps s'est arrêté à PARMAIN. La preuve, même l'horloge de la mairie est immobile.

Le monde continue de tourner et il nous faudra le rattrapper.

Bien à vous tou(te)s !

Vos élus de l'opposition : M.STERI ; F.VERRIER ; G.DESHAYES ; A.TIEVANT ; F.HERRMANN

Union pour Parmain / Jouy-le-Comte

Si commander n'est pas chose aisée, il est cependant plus facile de donner des ordres et des instructions que de les exécuter.

Le pouvoir en place dit vouloir réformer, mais en fait il délègue largement « sans se mouiller » aux collectivités et principalement aux communes les tâches qui bien souvent lui incombent.

Ce fut le cas pour les nouveaux temps scolaires (N.A.P.) où nous avons dû mettre en place toutes affaires cessantes des activités afin de satisfaire aux exigences d'un ministre de passage !

C'est le cas avec l'application de la loi NOTRe et entre autres les regroupements de communautés de communes, de syndicats (en cours ou à venir), les modifications de périmètre des intercommunalités, etc., etc.

Tout cela dans des délais particulièrement courts qui ne le seraient pas si les décisions avaient fait l'objet de concertations, d'échanges et propositions.

Là encore il eut fallu décider en temps utiles et faire les choses à leur rythme.

C'est à dire dans le temps, sereinement.

La précipitation est toujours nuisible, la qualité de l'exécution et les coûts finaux s'en ressentent dramatiquement pour les finances locales.

Réformer ... oui mais pas à n'importe quelle vitesse, pas dans la précipitation d'une fin de mandat.

Les charges imposées par le Gouvernement, n'ont pas empêché la commune de faire face à ces nouvelles obligations, sans augmenter les taux d'imposition communaux, cela malgré la baisse de la dotation de l'Etat aux collectivités :

- Mise en place des nouvelles activités périscolaires (N.A.P.) lesquelles semblent donner satisfaction aux parents et aux enfants.

- Poursuite du programme triennal de logements sociaux, avec le nouvel objectif fixé à 25 % pour 2025, (nouvelle loi DUFLOT), en lieu et place de l'ancien objectif de 20 % (loi SRU).

Il nous faut donc d'ores et déjà prévoir 350 logements sociaux à l'horizon 2015 ce qui va inévitablement modifier l'espace visuel et architectural de notre ville.

Nous nous efforcerons dans le cadre du nouveau plan d'urbanisme (le P.L.U.) de préserver notre cadre de vie, tout en respectant l'ensemble des dispositions de la loi et avec la participation des parminoises et des parminoises.

Les élus de la majorité

Prochainement



Parmain
Fête de la Ville
de



Dimanche 22 Mai 2016
Place de la mairie de 10h à 18h

NOMBREUSES ATTRACTIONS
GRATUITES
ouvertes à tous



VILLE DE
PARMAIN

FORUM DES ASSOCIATIONS



SAMEDI 3 SEPTEMBRE
10H - 18H
Salle Jean Sarment
Allée des Peupliers

Journées du Patrimoine

les 17 et 18
septembre,

l'église de
Jouy-le-
Comte

sera
ouverte à
la visite les
2 jours de
15 h à 18 h
par l'AREJ.

10 ET 11 SEPTEMBRE



**Fête de
l'Environnement**

10 Septembre : retraite aux flambeaux,
départ place de l'église de Jouy-le-Comte

Le 11 septembre : stands et animations
toute la journée sur le Pré de Jouy-le-Comte

17 et 18 septembre 2016

KUSTOM FESTIVAL & Tattoo 11^{ème} édition
CAR SHOW TATTOO ROCK'N'ROLL

PRE-66 AMERICAN CAR SHOW
HOTROD KUSTOM CAR VW and KUSTOM BIKE

Dance Floor
DJ LAUREN BROWN
DJ MOMO BOPPER
DJ BLUECAP

Almon Loos Live en France
Pike Cavatero
Wildfire Wittie & The Ramblers
Barney and the Rhythm all Stars
Ro and the SkullBoys
Hudson Maker Les Venturas
The Wave Chargers
Phit Riza

HAIRCUT AND BARBER SHOP
DEFILLE PIN UP BURLESQUE SHOW
VINTAGE MARKET
BOUVETTE / SNACK
CAMPING 50€ PLACE

TATTOO
PIERCING

NETRO GYM SAILOR JERRY
ROCKFAMERS POWER SLIDE TEEZ KALORINK

Allée des peupliers à PARMAIN (95)
pal : journée 5 € / concert 15 € / week-end 25 € journée gratuite pour les pré-66 US CAR
facebook <https://fr-fr.facebook.com/Kustom.Festival.and.tattoo>

Prochainement



COMME CHAQUE ANNÉE, LA MAIRIE PARTICIPE À « LA FÊTE DES VOISINS ».

Si vous souhaitez organiser cette fête dans votre quartier, la mairie met à votre disposition des tables, des chaises, des accessoires «la fête des voisins ».

Renseignements et inscription service fêtes et cérémonies :

Sylviane Saumier au 01.34.08.95.71

Courriel : ssaumier@ville-parmain.fr.

La distribution du matériel se fera uniquement :

Le vendredi 27 mai 2016, à partir de 15 h,
Ateliers municipaux, chemin de la Sablière.

Didier Ponnet et Christophe Faucomprez,
Conseillers Municipaux

BIENVENUE
AUX
NOUVEAUX
ARTISANS
COMMERCANTS

BESOIN DE PARLER



Le service Besoin de Parler propose :

Pour personnes âgées, personnes seules, personnes en détresse :

Mon service apporte une écoute, un soutien, un suivi individuel, une relation de confiance et de bienveillance.

Personnes âgées : un soulagement pour les familles ayant un parent âgé.

- En prenant le relais de vos visites.

- En vous informant de l'état moral du visité en cas de besoin.

Visite d'une heure à domicile ou en structure (maison de retraite, hôpital etc...). Tarif : libre

Véronique Brichler, formée et encadrée en somato-psycho-thérapeute.

Tél : 06 48 13 15 98 - Courriel : v.labrich@yahoo.fr

Site : www.besoin-de-parler-brichler.com

Artisanat Commerces

OSTÉOPATHE



Mlle Allison
Guyen-Gudlin
Ostéopathe DO
11 rue de Vaux
95620 Parmain
Tel : 06 30 31 34 54

DECLARATIONS

Préalables

DP 095 480 15 O 3035
M. Silva Georges
37 rue du Val d'Oise
Construction d'un mur séparatif
Arrêté positif du 25/11/2015

DP 095 480 15 O 3036
Mme Davranche Sylvie
60 rue de Ronquerolles
Construction d'un abri de jardin
Arrêté positif du 07/10/2015

DP 095 480 15 O 3037
Mme Gross dite Lalande
26 rue du Moulin
Construction d'une piscine
Arrêté positif du 09/09/2015

DP 095 480 15 O 3040
M. Brule Patrick
13 rue du Clos Pollet
Création d'une ouverture (portail)
Arrêté positif du 09/09/2015

DP 095 480 15 O 3041
M. Bidal Christian
10 rue de la Paix
Construction d'une véranda
Arrêté positif du 09/09/2015

DP 095 480 15 O 3042
M. Fregnacq Michel
16 rue de Persan
Installation d'un Velux
Arrêté positif 01/09/2015

DP 095 480 15 O 3044
M. Sassin Pascal
22 rue du Val d'Oise
Construction d'un abri de jardin
Arrêté positif du 30/10/2015

DP 095 480 15 O 3046
M. Bar Barbazange
19 rue de Ronquerolles
Construction d'une véranda
Arrêté positif du 07/10/2015

DP 095 480 15 O 3047
Mme Guilpin
63 Vieux Chemin du Potager
Changement du portail
Arrêté positif du 14/10/2015

DP 095 480 15 O 3048
M. Haro
9 Pré du Lay
Extension de la maison
Arrêté positif du 30/10/2015

DP 095 480 15 O 3049
M. Mme Machado
7 Vieux Chemin du Potager
Création d'une fenêtre pignon
Arrêté positif du 13/11/2015

DP 095 480 15 O 3050
M. Meunier Hervé
11 rue de Parmain
Mise en peinture huisserie
Arrêté positif du 12/11/2015

DP 095 480 15 O 3051
M. Belhassen
6 rue Valentin Baly
Surélévation d'une partie de la maison
Arrêté positif du 18/12/2015

DP 095 480 15 O 3052
M. Mme Machado
7 Vieux Chemin du Potager
Installation pompe à chaleur
Arrêté positif du 09/12/2015

DP 095 480 15 O 3053
M. Bilbao
26 rue de Vaux
Construction d'une piscine
Arrêté positif du 09/12/2015

DP 095 480 15 O 3054
Mme Le Manach
5 bis rue Chantereines
Installation d'une pompe à chaleur
Arrêté positif du 23/12/2015

DP 095 480 15 O 3056
M. Sebton
7 rue Valentin Baly
Création d'une ouverture (portail)
Arrêté positif du 24/12/2015

DP 095 480 15 O 3058
M. Greco
7 Sente au Beurre
Création d'une serre potagère
Arrêté positif du 21/01/2016

DP 095 480 15 O 3060
M. Petit Norbert
22 rue Marie-Thérèse
Pose d'un Velux
Arrêté positif du 27/01/2016

DP 095 480 15 O 3061
M. Petit Norbert
22 rue Marie-Thérèse
Création d'une ouverture fixe « type claustra »
Arrêté positif du 04/02/2016



DP 095 480 15 O 3062
M. Dupuy David
18 rue du Maréchal Joffre
Rénovation peinture portail
Arrêté positif du 27/01/2016

PERMIS DE Construire

PC 095 480 15 O 1006
M. Mme Reaute
Rue Albert 1er
Construction d'une maison individuelle
Arrêté positif du 09/12/2015

PC 095 480 15 O 1009
M. Mme Correia
3 rue du Port de Jouy
Extension d'une maison individuelle
Arrêté positif du 13/01/2016

PC 095 480 15 O 1010
M. Fezard Frederick
23 bis rue du Maréchal Foch
Construction d'un garage
Arrêté positif du 13/01/2016





NAISSANCES

1er octobre : Elia Cadran

1er octobre : Philippine Grillet

22 octobre : Adem Blanger

22 octobre : Alexandre Azzola

27 octobre : Eden Baka

30 octobre : Lola Duclos

9 novembre : Noé Banc Valmorin

9 novembre : Caleb Ribeiro Leite Pinto

12 novembre : Inès Pegorier

13 novembre : Jules Guichard

21 novembre : Samuel Belhassen

10 décembre : Rose Bellement

18 décembre : Hédi Ziri

25 décembre : Adaline Jacques

6 janvier : Raphaël Heintje

11 janvier : Zoé Le Sollicc Lainé

15 janvier 2016 : Diane Lorieux

Née à Parmain, voir article page 7

25 janvier 2016 : Nina Pégorier

1er février 2016 : Guillaume Noury



MARIAGES

30 octobre : Romaric Laurence et Nathalie Sainz

5 décembre : Marc Berchigny et Sabrina Muller



DÉCÈS

3 octobre : Georges Crespeau

24 octobre : Simone Breteau, veuve Castang

25 octobre : Martine Ferron épouse Ruiz

25 octobre : Samuel David-Dehal

2 Novembre : Celso De Miranda Luis

24 novembre : Evelyne Patin

28 Novembre : Marcel Leroy

12 décembre : Jacqueline Jouret épouse Sicard

1er Janvier : Pierre Babin

11 janvier : Hélène Massé, veuve Tourly

18 janvier : Micheline Abgrall, veuve Carnelle

15 janvier : Bernard Patriarche

23 janvier : Odette Flahaut, veuve Philippe

24 janvier : Suzanne Cathala, épouse Caubel

24 janvier : Gilberte Janine Terrasaine, veuve Grosset

Décès de Madame Caubel

Nous avons appris le décès de Madame Caubel, née Suzanne Cathala, survenu le 24 janvier 2016, dans sa 84^{ème} année. Nous adressons nos sincères condoléances au Général Pierre Caubel, son époux, à ses enfants, ses petits-enfants et ses onze arrière-petits-enfants.

Médaille d'Or de la Famille Française, cette mère de famille nombreuse a accueilli au sein du foyer familial sept autres enfants.

AGENDA



MAI 2016

Dimanche 1er mai

- Visite de l'église de Jouy-le-Comte de 15 h à 18 h, organisée par l'AREJ
- Brocante salle Jean Sarment, organisée par l'association des parents d'élèves de l'école du Centre

Dimanche 8 mai

Commémoration de la Victoire 1945

Du 21 au 29 mai

Exposition peintures diverses Francine Monod salle Louis Lemaire

Dimanche 22 mai

Fête de la ville

Vendredi 27 mai

Fête des voisins

JUIN 2016

Du 2 au 13 juin

Exposition peinture Marie-Blanche Droit salle Louis Lemaire

Vendredi 3 juin

Fête école maternelle MG1

Samedi 4 juin

Conférence ciné-débat salle Jean Sarment à 17 h 30

Dimanche 5 juin

Visite de l'église de Jouy-le-Comte de 15 h à 18 h, organisée par l'AREJ

Samedi 11 juin

- Matinée portes ouvertes au collège de Parmain
- Fête de l'école du Centre

Du 16 au 27 juin

Exposition Mme Forgeait salle Louis Lemaire

Vendredi 17 juin

Fête école maternelle MG2

Samedi 18 juin

- Remise des dictionnaires aux élèves de CM2 à 9 h 30 en Mairie
- Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle 10 h 45 monument aux Morts
- Remise des médailles du Travail et des Palmes du Bénévolat à 11 h 30 en Mairie
- Fête de l'école de Jouy-le-Comte
- Concert de l'Ensemble Vocal Bergamasque à 20 h en l'église Saint Denis de Jouy-le-Comte

Dimanche 19 juin

Parmain Classic

Vendredi 24 juin

- Concours de boules 19h stade Jacques Hunaut

Samedi 25 juin

- Fête école Maurice Genevoix élémentaire
- Fête du CPCLC salle Jean Sarment à 20 h

Dimanche 26 juin

Brocante allée des peupliers, organisée par le Comité des Fêtes

JUILLET 2016

Samedi 2 juillet

Fête du quartier du Val d'Oise à partir de 15 h

Dimanche 3 juillet

Visite de l'église de Jouy-le-Comte de 15 h à 18 h, organisée par l'AREJ

SEPTEMBRE 2016

Samedi 3 septembre

Forum des Associations, salle Jean Sarment

Samedi 10 septembre

Retraite aux flambeaux à 20 h 30, place de l'église de Jouy-le-Comte

Dimanche 11 septembre

Fête de l'environnement, sur le Pré de Jouy-le-Comte (toute la journée)

Samedi 17 et dimanche 18 septembre

KUSTOM FESTIVAL TATOO, allée des Peupliers et salle Jean Sarment.

Vous ne vous connectez pas tous les jours sur le site de la ville ... !

Par contre vous consultez chaque jour votre e-mail ...

**POUR RESTER INFORMÉ,
INSCRIVEZ-VOUS À LA
NEWSLETTER.**

Rendez-vous sur le site de Parmain
(<http://ville-parmain.fr>), rubrique
«Accès direct / Inscription à la newsletter».

Votre adresse ne sera en aucun cas cédée, communiquée ou rendue visible à des tiers

Agenda régulièrement mis à jour sur le site de la ville : www.ville-parmain.fr